Solidaires Finances Publiques SYNDICAT NATIONAL

UN POC DE SOL I D'AIRE

Un rayon de soleil et une bouffée de tramontane
élaborés et élevés en plein air catalan par SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 66

JUIN 2015
Numéro 32

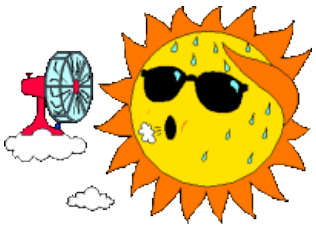

Compte rendu des CAPL d'Appel de l'entretien professionnel 2015 des cadres A, B et C

Dans sa liminaire Solidaires Finances Publiques 66 a dénoncé :

- L'effet particulièrement néfaste sur nos missions de la mise en œuvre de la démarche stratégique au sein de la DGFIP, couplée à la revue des missions demandée par le 1er Ministre.

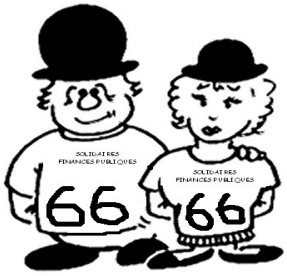

- Les suppressions massives d'emplois et les vacances de postes passées sous silence par la DG (notre revendication est l'appel de toutes les listes complémentaires des lauréats aux concours A, B et C).
- Une charge de travail qui ne cesse de croître sans aucune reconnaissance de la technicité des agents face à une législation fiscale complexe et mouvante.
- Un mal être au travail important, un mécontentement global et durable.
- Une administration fragilisée par des années de casse.
- Notre opposition à l'entretien d'évaluation tel que mis en place par le décret de 2010 qui met en compétition les agents sur des notions de productivité et de performance individuelle en opposition totale avec les statuts de la DGFIP.
- L'inutilité du recours hiérarchique qui n'apporte rien, allonge les délais de recours, est source de perte de temps à tous les niveaux, et pire que tout, dissuade beaucoup d'agents de faire appel compte tenu de la complexité des délais de procédure.

- La renonciation à la procédure d'appels de plusieurs agents, par crainte de froisser certains chefs de service dont quelques uns continuent de penser qu'il s'agit d'une attaque personnelle et non du simple exercice d'un droit ouvert à tous les agents.
- Le manque de recrutement de cadres C –2597 au plan national, chiffre qui « tombe » à –1000 suite à l'action des élus nationaux qui s'interrogent sur ce volume qui semble correspondre aux suppressions d'emplois 2016 !!!!
- Le contingentement qui prive des agents de valorisation alors que leur chef de service évaluateur souhaitait les valoriser.

Malgré les problèmes informatiques concernant l'application Eden-RH (coupure nationale au plus mauvais moment, l'administration numérique ça va être compliqué quand même!!!) les élus en CAPL ont pu préparer la défense les dossiers, dans des conditions particulièrement difficiles néanmoins

<u>CAPL des cadres A du 22/06/2015</u> (présidée par MME NANTE)

Pour cette année, 2 dossiers en appel défendus par Solidaires Finances Publiques 66 consécutifs à 2 recours hiérarchiques avec rejet total (l'an dernier : 1 appel pour 3 recours hiérarchiques).
Aucun agent n'a demandé audience

Un des 2 appels aurait pu et même dû être réglé directement au niveau de l'autorité hiérarchique (s'agissant d'un recours sur le positionnement d'une croix en excellent sur le tableau synoptique)

Les réserves pour cette CAPL : 1 réserve de 1 mois

Au final, pour les dossiers défendus par Solidaires Finances Publiques 66 :

1 admission totale : croix portée en EXCELLENT

1 rejet total : pas de réserve de 2 mois pour pouvoir donner satisfaction à l'agent. Pas d'appui de la CAPL pour un éventuel appel en CAPN, par contre engagement ferme de 2 mois pour l'évaluation 2015

La Direction **rendra donc 1 mois** de valorisation au national à l'issue de la CAPL.

<u>CAPL des cadres C du 23/06/2015</u> (présidée par M BRESSON)

Bilan des recours auprès de l'autorité hiérarchique (donné par le Président en ouverture) :

10 recours : 7 pour la valorisation et les appréciations
2 pour la valorisation maximale (soit 2 mois)
1 pour les appréciations seules

Aucun agent n'a demandé audience
Il y a eu 7 rejets totaux, 3 rejets partiels.

Les réserves pour cette CAPL : 5 réserves de 1 mois
2 réserves de 2 mois

7 dossiers en appel (4 défendus par Solidaires, 2 par la CGT, 1 par FO) :

Au final, pour les dossiers défendus par Solidaires Finances Publiques 66 :

2 dossiers ont obtenu satisfaction sur leurs demandes soit la valorisation de 2 mois

1 dossier en admission partielle (tableau synoptique et engagement ferme pour une valorisation maximale l'an prochain)

1 dossier en rejet total.

Les autres dossiers ont obtenu partiellement satisfaction (une valorisation de 1 mois ; une modification des appréciations ; et une modification du tableau synoptique avec engagement ferme pour une valorisation maximale l'an prochain)

La Direction **rendra donc 6 mois** de valorisation au national à l'issue de la CAPL.

CAPL des cadres B du 25/06/2015 (présidée par MME NANTE)

Bilan des recours auprès de l'autorité hiérarchique (donné par la Présidente en ouverture) :

12 (10 l'an dernier) : 8 pour la valorisation et les appréciations
4 pour les valorisations seules

2 ont fait l'objet d'une demande d'entretien.

Il y a eu 6 rejets totaux et 6 rejets partiels.

Les réserves pour cette CAPL : 4 réserves de 1 mois
1 réserve de 2 mois

7 dossiers en appel (4 défendus par Solidaires, 1 par la CGT et 2 par FO)

Au final, pour les dossiers défendus par Solidaires Finances Publiques 66:

1 dossier a obtenu satisfaction : valorisation de 1 mois

3 dossiers ont obtenu satisfaction partielle :

1 modification du tableau synoptique (2 croix en excellent)

1 modification du tableau synoptique, des appréciations générales et valorisation de 1 mois

1 modification du tableau synoptique et des appréciations générales

Les autres dossiers ont obtenu satisfaction totale (valorisation de 2 mois), partielle (valorisation de 1 mois sans modification des appréciations générales ni du tableau synoptique),ou rien.

Enfin, sur cette CAPL en particulier, nous avons exigé que soit noté au PV pour un éventuel recours en national, que dans son rapport, un chef de service évaluateur s'est permis de mentir.
Nous avons dénoncé aussi l'attitude de certains chefs de service évaluateurs qui se contentent d'une ligne en matière d'appréciations générales. Nous avons insisté afin qu'un rappel ferme soit fait par la direction sur le respect de l'instruction qui prévoit des appréciations littérales sur tous les critères du tableau synoptique. L'instruction doit être respectée par les chefs de service au même titre qu'une note ou circulaire.

La Direction **rendra donc 2 mois** de valorisation au national à l'issue de la CAPL.

EN CONCLUSION

La confiance que nous accordent tous les ans les agents qui nous soumettent la défense de leurs dossiers trouve sa juste récompense dans le résultat de ces CAPL .

Solidaires Finances Publiques démontre une fois de plus son savoir faire, sa technicité et la connaissance approfondie des dossiers évoqués face à l'administration.
Tous les agents qui nous sollicitent sont systématiquement contactés afin de préparer une défense la plus aboutie et la plus argumentée possible.

Ces CAPL se sont déroulées dans une ambiance relativement courtoise et détendue entre les OS et la direction locale.

Compte Rendu des CAPL d'Affectation des cadres C au 01/09/2015

présidée par Mr BRESSON

Face à la parité administrative, Solidaires Finances Publiques 66 et la CGT étaient présents avec leurs élus titulaires, suppléants et experts, tandis que FO n'avait pu envoyer qu'un expert (titulaires et suppléants étaient absents tout comme pour les Capl de notation)

Solidaires a dénoncé une fois de plus dans sa liminaire le nombre de postes vacants **(6)** à l'issu du mouvement local et a pointé du doigt le manque d'ALD du département, sensés « boucher les trous », manque qui ne devra pas être compensé par l'utilisation inappropriée de l'équipe EDR.

Solidaires a demandé des explications concernant l'affectation d'un agent, affecté d'office au SIP TET (alors que le SIP AGLY présente un plus gros déficit d'agents). Le Président a répondu que ce SIP d'affection serait le plus adéquat pour assurer sa formation.

Le mouvement de mutation a été bien décliné en respectant les règles de l'ancienneté et les choix des agents. Néanmoins, vu les 6 postes restant vacants (manque de recrutement de cadres C : il en manque 1000 sur le territoire, donc la DG repartit la pénurie dans les départements), les détachements, les affectations d'offices..., Solidaires Finances Publiques à voté **CONTRE** ce mouvement d'affectation.

Solidaires a fortement alerté la Direction sur la situation du SIP AGLY à l'issu du mouvement à savoir : 2 postes vacants et 2 agents détachés pour un total de 14 implantés (soit 30 % de postes non pourvus).Attention aux conséquences que cette situation aura sur la santé des agents et sur l'accomplissement de leurs missions.
Le Directeur envisagerait de combler le manque de personnel en y affectant des agents EDR !!!
Malheureusement ses marges de manœuvres sont plus que restreintes ! Inquiétant non !!!

Solidaires a demandé une affectation fine des agents C sur le SIP/SIE de Prades, à savoir : soit SIP, soit SIE comme les cadres A et B.
Mr BRESSON a répondu ne pas être hostile à cette proposition (il se donne simplement le temps de la réflexion).

En fin de CAPL, la Direction nous a communiqué la nouvelle résidence administrative des équipiers EDR (le CFP le plus proche de leur domicile).